



TOURNOI NATIONAL B DE LESCAR

TENNIS DE TABLE

RÈGLEMENT

DIMANCHE 28 MAI 2023

Article 1

Le club de l'Association Lescarienne Tennis de Table organise le Dimanche 28 Mai 2023 un tournoi national de catégorie B homologué par la Fédération Française de Tennis de Table.

Ce tournoi se déroulera sur 19 tables, comportera 9 tableaux et les balles (DONIC 3*) seront fournies par l'organisation.

Lieu : Complexe Sportif Victor Hugo - 3 rue Maurice Ravel, 64230 Lescar

Article 2

Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés FFTT.

Pour le tableau A, les joueurs possédant une licence Loisir ou Découverte seront autorisés à participer.

Tous les tableaux sont mixtes sauf le tableau I réservé aux féminines.

Article 3

Les joueurs(es) peuvent s'inscrire au maximum à 2 tableaux simples + un des tableaux Toutes Catégories + le tableau Double.

Des inscriptions supplémentaires pourront être accordées sur place au cas par cas.

Le prix de l'inscription est de :

- 7 euros pour 1 tableau simple
- 20 euros pour 2 tableaux simples + Toutes catégories Mixtes
- 10 euros par équipe dans le tableau double
- Tableau Féminin offert

Dès l'élimination d'un tableau, il sera possible de s'inscrire dans un autre tableau non débuté, si la constitution des poules le permet.

Les engagements devront parvenir le Samedi 27 Mai 2023 au plus tard jusqu'à 12H à la personne suivante :

Mickaël GARISPE (alittlellescar@sfr.fr)

ou par internet à l'adresse suivante : www.llescarts.fr

Article 4

Ouverture de la salle : 7h30.

Dans chaque tableau, les 8 premiers seront récompensés avec divers lots. L'organisation se réserve le droit de modifier le tableau des récompenses en fonction du nombre de joueurs inscrits par tableau. Les dotations financières ne seront pas assurées si le nombre de joueurs est inférieur à 50% de la capacité du tableau.

Horaires et dotations des tableaux :

Tableaux		Joueurs	Horaires	Récompenses (Espèces + Lots)				Total
				Vainqueur	Finaliste	1/2 finaliste	1/4 finaliste	
A	NC à 699 points	57	9H00	20€ + Lots	10€ + Lots	Lots	Lots	30 €
B	NC à 1399 points	57	9H30	60€ + Lots	30€ + Lots	Lots	Lots	90 €
C	NC à 899 points	57	10H00	30€ + Lots	15€ + Lots	Lots	Lots	45 €
D	NC à 1999 points	57	11H00	100€ + Lots	50€ + Lots	20€ + Lots	10€ + Lots	230 €
E	NC à 1099 points	57	11H30	40€ + Lots	20€ + Lots	Lots	Lots	60 €
F	NC à 1699 points	57	12H00	80€ + Lots	40€ + Lots	15€ + Lots	Lots	150 €
G	Toutes catégories	96	13H00	200€ + Lots	100€ + Lots	50€ + Lots	20€ + Lots	480 €
H	Double 3200 points	16	14H00	2x20€ + Lots	2x10€ + Lots	Lots	Lots	60 €
I	TC féminin	24	15H00	40€ + Lots	20€ + Lots	10€ + Lots	Lots	80 €
								1 225 €

Article 5

Chaque joueur devra se présenter pour le pointage au plus tard 30 minutes avant le début du tableau concerné.

Tout joueur devra être en mesure de présenter sa licence avec la mention « certificat médical présenté » au Juge Arbitre pour avoir le droit de participer au tournoi.

Tout joueur ne se présentant pas à sa table après 3 appels de son nom sera éliminé de son tableau.

Le juge arbitre se réserve le droit de refuser tout joueur qui ne respecterait pas le présent règlement.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 6

Règlement pour tous les tableaux simples :

Les épreuves se dérouleront de la façon suivante :

- Tableau de 57 joueurs, sauf pour les Toutes catégories Mixte et Féminin, de respectivement 96 joueurs(ses) et 24 joueuses.
- Poules de 3 ou 4 joueurs, les 2 premiers de poules seront qualifiés pour un tableau à élimination directe.
- Toutes les parties se dérouleront au meilleur des cinq manches.
- Le tirage et la composition des tableaux auront lieu sur place avant le début de chaque tableau.

Règlement spécifique pour le tableau double :

- Tableau à capacité de 16 équipes.
- Tableau à élimination directe

La dotation de chaque tableau est détaillée en article 4.

Article 7

Le club se réserve le droit d'annuler un tableau, si le nombre de participants est inférieur à 16 joueurs(es) et 8 joueuses pour le tableau féminin.

Article 8

Une tenue sportive et correcte sera exigée pour chaque participant(e). Tout comportement antisportif ou discriminatoire entraînera l'exclusion immédiate du fautif.

Article 9

Les fonctions d'arbitres seront assurées par les joueurs.

Les arbitres seront responsables de la tenue des fiches de partie.

Le Juge Arbitre du tournoi sera M. ECHEVERRIA José Antonio JA3, assisté d'autres juges-arbitres. Il sera seul habilité à régler les litiges prévus ou non au présent règlement et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Ses décisions seront sans appel.

Le logiciel SPID déconnecté sera utilisé pour la gestion du tournoi et la remontée des résultats.

Article 10

Le club organisateur décline toute responsabilité sur les vols ou pertes dont pourraient être victimes les joueurs, joueuses et spectateurs.

En cas d'accident, les compétiteurs seront couverts par l'assurance de leur licence FFTT.

Et en cas de dégradation volontaire, les frais de réparation seront supportés par celui ou celle qui en sera l'auteur.

Article 11

Tout joueur ou accompagnateur participant au tournoi autorise les organisateurs à diffuser des photos dans le cadre de la publicité du tournoi (site internet, presse, médias divers...).

Article 12

Pour tout ce qui aurait pu être omis dans ce règlement, il sera fait appel au règlement de la F.F.T.T.

En cas de litige non traité par les articles précédents, le président de l'Association Lescarienne Tennis de Table prendra toute décision nécessaire.

Le fait de s'engager dans le tournoi implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement que les organisateurs se réservent le droit de modifier.

Article 13

Le tournoi se déroulera suivant le protocole sanitaire en vigueur.

Article 14

Le club s'autorise à annuler l'édition 2023 en fonction de la situation sanitaire du moment et/ou du nombre d'inscrits.

Article 15

Aucune interruption de jeu n'est prévue. Buvette et service de restauration rapide, chaude et froide, seront assurés sur place.